





AIPR ENCADRANT- Formation INITIALE

Mis à jour le 29 janvier 2024

Conditions d'entrée et prérequis

Aucun mais il est conseillé d'être familiarisé avec l'outil informatique.

Niveau d'entrée

Sans diplôme

Niveau de sortie

Non certifiant

Public visé

Encadrant : salarié de l'entreprise de travaux intervenant en préparation administrative et technique des travaux (chef de chantier, conducteur de travaux). Pour tout chantier de travaux, au moins un salarié de l'exécutant de travaux doit être identifiable comme titulaire d'une AIPR Encadrant.

Rythme

Session d'examen

Durée en centre

14 heures

Validation

Selon résultat, délivrance d'une attestation de réussite permettant à l'employeur de délivrer à son collaborateur l' AIPR (Attestation d'Intervention à Proximité des Réseaux)

Validité: 60 mois

Taux de réussite 2023: 100%

Certification

Non

Objectifs professionnels

SELON LE PROTOCOLE DE MISE EN ŒUVRE EDITE PAR LE MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ENERGIE ET DE LA MER, LE GRETA SUD CHAMPAGNE EST AGREE CENTRE D'EXAMEN.

Objectifs de la formation:

- -S'approprier la nouvelle règlementation anti-endommagement DT-DICT selon son profil ENCADRANT
- Développer ses connaissances et compétences au service de la réussite de l'examen et s'exercer au QCM.
- Participer à la session d'examen QCM pour attester de sa compétence dans le travail à proximité des réseaux.

Objtectifs pédagogiques :

A l'issue de la formation, le stagiaire aura appris la réglementation liée aux travaux à proximité des réseaux, ses connaissances du Guide technique, identifier les risques métier pour adapter vos méthodes de travail, préparer et obtenir l'examen AIPR sous forme de QCM.

Contenu

Le travail en sécurité & en application des mesures de la Norme NF S 70-003-01 lors de travaux effectués à proximité des réseaux sur les domaines publics ou privés

Les risques d'endommagement des différentes catégories d'ouvrage lors de travaux à proximité des réseaux et les conséquences qui pourraient en résulter

Pour la sécurité des biens et des personnes,

Pour la protection de l'environnement,

Pour la continuité de fonctionnement de ces ouvrages.

Les méthodes pour se prémunir des risques et limiter les conséquences d'un éventuel endommagement.

La procédure DT – DICT et ses applications pratiques

Les rôles, missions et responsabilités des différents acteurs

L'environnement, le terrain, le marquage, piquetage, les signes avertisseurs et e repérage

Le contexte réglementaire et normatif de la réforme anti-endommagement : prescriptions et recommandations

Les réponses aux DT-DICT et leurs exploitations terrains

Les investigations complémentaires

La prévention des risques et sécurité lors de travaux à proximité des réseaux La prévention des risques sur le chantier

La sécurité sur le chantier en cas d'endommagement de réseaux

L'encadrement de la prévention et de la sécurité

Les histoires de chantier.

La technologie de travaux Les techniques de travaux

L'adéquation des moyens et de la topographie







AIPR ENCADRANT- Formation INITIALE

Modalités d'évaluation

Se munir OBLIGATOIREMENT d'un carte nationale d'identité ou d'un passeport pour se présenter à l'examen.

L'examen par QCM DT-DICT comporte 40 questions. Le candidat doit répondre à la totalité des questions de l'examen dans un délais imparti d'1 heure. Score minimal pour réussir à l'examen « encadrant » : 48 points (le score maximal possible étant de 80 points)

Possibilité de validation par blocs de compétences

Non

Nombre de participants

12 participants maximum

Entrée et sortie permanente

Non

La validation Examen QCM

Modalités pédagogiques

Edition d'une convocation avec copie à l'employeur en précisant les dates, lieux, horaires de la session fixée avec mention d'une pièce d'identité obligatoire.

 de la session fixée avec mention d'une pièce d'identité obligatoire.

Information sur les obligations règlementaires à consulter sur la page suivante : https://www.reseaux-et-canalisations.ineris.fr/gupresentation/construire-sans-detruire/aipr-et-examen-qcm.html
dry Attribution d'un ticket unique et personnel

Profil des intervenants

Enseignants de l'Education Nationale

Possibilité d'aménagement du parcours

Non

Méthodes pédagogiques

Exposés et discussions s'appuyant sur des expériences vécues.
br> Mise en application pratique effectuées par chaque stagiaire.
br> Contrôle des connaissances assuré régulièrement tout au long du stage

Moyens pédagogiques

Les intervenant ont une formation adaptée, une expérience professionnelle appropriée, et sont dotés d'un véritable sens de la pédagogie.

Salle adaptée avec postes informatiques.
 Supports de formations remis : Livrets récapitulatifs

Durée

Volume gobal: 14 heures Heures d'enseignement: 13 heures Examen QCM: 1 heure

Délais et modalités d'accès

Du 01 janvier au 31 décembre

Financements possibles

TARIF – MODALITES DE FINANCEMENT Parcours complet par groupe : 1792 € Parcours complet par stagiaire : 210 €

Référent handicap

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Nos







AIPR ENCADRANT- Formation INITIALE

référent(e)s handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

CONTACT RÉFÉRENTS HANDICAP ET MOBILITÉ

Référent(e) handicap : referent.handicap@gretasudchampagne.com Référent(e) mobilité : referent.mobilite@gretasudchampagne.com

Réseau

- GRETA CFA Sud Champagne12, avenue des Lombards 10000 Troyes
- contact@gretasudchampagne.com03 25 71 23 80

- www.gretasudchampagne.com
 SIRET: 191 000 256 000 39
 Numero d'activité: 21 10 P000 310 (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)